

Saint-Avold et sa région

all ANIMATION

dimanche à l'agora

Les armes à feu de collection datent désormais d'avant 1900

Le comité des fêtes de Biding organise, dimanche, son 29^e Salon de l'arme ancienne et des antiquités militaires, la 4^e à Saint-Avold. Jean-Jacques Buigné, président de l'Union française des amateurs d'armes (Ufa), nous éclaire sur les trois types d'armes accessibles à une bourse.

Pour les armes à feu, « sont autorisées toutes les armes anciennes de collection, les modèles d'avant 1900, à quelques exceptions près notamment en raison de leur dangerosité avérée! ». Avant septembre 2013, le millésime des armes de collection était antérieur à 1870. Les collectionneurs attendaient depuis 74 ans un nouveau décret abrogeant celui de 1939, devenu obsolète. « Les armes neutralisées, rendues inaptées au tir par le Bane d'épreuve de Saint-Etienne, sont considérées comme armes de collection. »

On trouve aussi les armes classées en catégorie C, comme chasse. « Elles sont réservées aux détenteurs d'une licence dans un club de tir ou d'un permis de chasse. L'armurier doit déclarer l'arme à la préfecture du domicile du nouveau propriétaire. » Enfin, le troisième type concerne les armes à canon rayé et celles à un ou deux canons lisses. Si la détention de l'arme est consécutive à un héritage survenu après le 1^{er} décembre 2011, il est obligatoire de faire une demande d'enregistrement auprès de la préfecture.

Des passionnés d'histoire

Dans une bourse, les armes blanches (couteaux, poignards) sont libres. « Toutefois, les baïonnettes, épées et hallebardes ne sont pas des

armes blanches, au sens où l'entend la loi actuelle », tient à préciser Jean-Jacques Buigné.

L'autre point sensible est le transport des armes. « Il faut pouvoir le justifier en présentant une inscription à une bourse aux armes qui s'organise la même journée, être de bonne foi. Si l'on vous arrête la nuit avec une arme dans votre coffre de voiture, sans raison, vous êtes passible d'une contravention pour détention illégale d'armes. C'est pareil pour une baïonnette comme pour tout objet susceptible de troubler l'ordre public », prévient le président qui dénonce l'amalgame qui est parfois fait entre les malfrats et les collectionneurs d'armes, passionnés par l'histoire, la technique et l'esthétisme de ces objets du passé. « C'est peut-être arrivé qu'il y ait une porosité entre le milieu des collectionneurs et des malfrats mais cela reste tout à fait marginal! ».

Textes : Odile Boutserin

Salon de l'arme ancienne et des antiquités militaires, dimanche 20 juillet de 9 h à 17 h à l'intérieur de la salle L'Agora à Saint-Avold.

Entrée : 5 € pour les plus de 12 ans. Sur le champ de foire : brocante et artisanat.

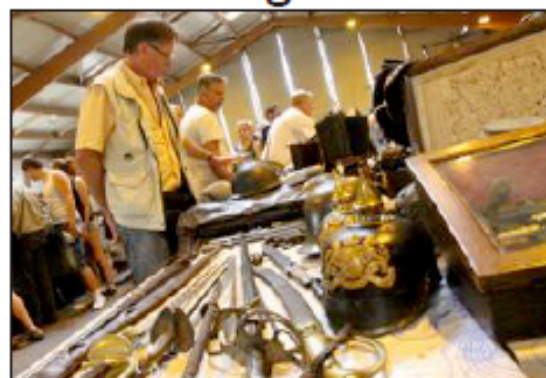
Contact : tél. 03 87 90 96 10.



Les baïonnettes, épées et hallebardes ne sont pas des armes blanches, au sens où l'entend la loi actuelle. Photo archive Thierry SANDES

Neuf nationalités et 130 exposants à L'Agora

C'est ce dimanche 20 juillet que le comité des fêtes de Biding accueillera les quelque 130 exposants, originaires de neuf pays, qui font désormais la réputation de son Salon de l'arme ancienne et des antiquités militaires. Il figure d'ailleurs au Top 5 des bourses aux armes en France. Anglais, Italiens, Allemands, Hollandais... sont de vrais collectionneurs d'armes, des antiquaires professionnels ou encore des anciens militaires. « Ils ont les moyens financiers pour faire le déplacement jusqu'à Saint-Avold », assure le secrétaire de l'association. C'est cet échange international qui fait aussi la richesse et la diversité de ce rendez-vous annuel. Les exposants français viennent de 38 départements différents et sont prêts, eux aussi, à débours 30 € pour un emplacement de deux mètres. Passionnés et public novice trouveront un large panel d'objets du passé, « de l'unique militaire à la pucelle en



Passionnés et public novice trouveront un large panel d'objets du passé. Photo Thierry SANDES

passant par les pistolets, livres anciens, sabres, décorations... », liste le bénévole. L'exposition sera agrémentée, sur le champ de foire de L'Agora, d'une brocante englobant artisanat, collections de timbres et cartes postales et produits du terroir. « Il n'y a pas de préins-

criptions. Nous attendons entre 50 et 100 exposants selon que la météo nous sera favorable ou pas... ». Des stands de restauration fonctionneront en intérieur et extérieur « et nous proposons aussi un repas campagnard pour midi, à consommer sur place ou à emporter ».

SOLIDARITÉ

avec l'association novisi

un
des
rc, à
sit le
s au
sa
sein
ines,
rs de
et et
rtyr.
et la
soit
yazin
s un
seun
nité.
obre

BALESTRERI Paul
CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
BARDAGE - TRAITEMENT DE CHARPENTE
DÉSAMIANTAGE
GUENVILLER - Tél. 03 87 90 80 81

